

Office de la population  
Service des migrations  
Domaine de l'asile et du retour  
Service des retours

Ostermundigenstrasse 99B  
3006 Berne  
+41 31 633 53 15  
midi.info@be.ch  
www.be.ch/migration

Service des migrations, Ostermundigenstrasse 99B, 3006 Berne

Courrier A+

3052 Zollikofen

Notre référence: pri  
Votre référence

Berne, le 14 janvier 2020

Nr. SYMIC: 12894116  
No SEM: 503717

### Ouverture des centres de retour et augmentation de l'aide au retour

Famille

Le Service des migrations du canton de Berne (SEMI) procède actuellement à une restructuration de l'hébergement de personnes relevant du domaine de l'asile déboutées. À l'avenir, toutes les personnes exclues de l'aide sociale conformément à l'article 82, alinéas 1 et 2 de la loi du 26 juin 1998 sur l'asile (LAsi; RS 142.31) et qui reçoivent, sur demande, l'aide d'urgence seront hébergées dans des centres dits de retour. Ces derniers ouvriront progressivement leurs portes à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Le Secrétariat d'État aux migrations a rejeté votre demande d'asile et vous a imparti un délai au 3 novembre 2010 pour quitter la Suisse. Cette décision étant devenue exécutoire, vous auriez dû quitter le territoire à cette date. Puisque vous recevez l'aide d'urgence depuis lors, vous ferez l'objet d'un transfert vers un centre de retour.

Vous avez la possibilité de profiter d'une aide au retour augmentée, à condition de vous annoncer **d'ici le 15 mars 2020** en vue d'un retour autonome et de présenter un document de voyage valable. Pour de plus amples renseignements au sujet de l'étendue de l'aide au retour et de l'inscription, veuillez sans attendre convenir d'un rendez-vous par téléphone avec

- l'Office de consultation sur l'asile, Effingerstrasse 55, 3008 Berne, au numéro 031 385 18 18, ou
- la personne soussignée du SEMI.

À partir de janvier 2020, le SEMI organisera le transfert progressif dans les centres de retour et en informera les personnes concernées par écrit au moins un mois au préalable. Le transfert dans un tel centre ne peut pas être contesté.